

EXPEDITION

SCP
Thierry PLOUCHART
Vincent BARNIER
Huissiers de Justice Associés

25, Rue Paul Bruel
95380 LOUVRES

Tel : 01 34 72 60 60

Fax : 01 34 72 68 18

CCP PARIS N° 626251 N

Email : etude.plouchart@wanadoo.fr



PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT DE DESCRIPTION AVEC MÉTRAGE

L'AN DEUX MILLE QUINZE

REFERENCE ETUDE

N° 50150004

C.F.F.

/

SEMEXANT Jean

PVDM

ACTE500 Tiers

LE VINGT-DEUX JANVIER

À LA DEMANDE DE :

LE CRÉDIT FONCIER DE FRANCE, Société Anonyme, dont le siège social est 19, Rue des Capucines à PARIS (75001) agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège,

Pour qui domicile est élu au Cabinet de Maître Paul BUISSON, Avocat, 29, Rue Pierre Butin à PONTOISE (95300), ainsi qu'en mon Étude.

Je, **Thierry PLOUCHART**, Huissier de Justice Associé au sein de la Société Civile Professionnelle **Thierry PLOUCHART & Vincent BARNIER**, titulaire d'un Office d'Huissiers de Justice près le Tribunal de Grande Instance de Pontoise, demeurant, 25, Rue Docteur Paul Bruel à LOUVRES (95380), soussigné,

Acte soumis à la taxe

Me suis rendu ce jour 18, Rue Auguste Renoir à GARGES-LÈS-GONESSE (95140), à l'effet de procéder aux constatations suivantes, étant au préalable précisé :

- Que selon acte reçu le 8 Avril 2009 par Maître Dominique DELAYRE, Notaire à GARGES-LÈS-GONESSE (95), prêts furent consentis par le CRÉDIT FONCIER DE FRANCE au profit de Monsieur et Madame Jean et Danie SEMEXANT,

- Qu'à la garantie de ce prêt affectation hypothécaire fut consentie sur le bien dont la désignation est la suivante, soit :

COMMUNE DE GARGES LES GONESSE (VAL D'OISE)

Les biens et droits immobiliers dépendant d'un ensemble immobilier sis 6 à 18, rue Auguste Renoir, 2 à 8, rue Toulouse Lautrec, cadastrés section AR, numéro 22, lieu-dit « 6, rue Auguste Renoir », pour 79 a, 26 ca et numéro 23, lieu-dit « 9, rue Auguste Renoir », pour 25 a, 24 ca... portant sur les lots suivants :

- LOT NUMÉRO DIX-HUIT (18) : dans le bâtiment T1, au 8^{ème} étage à gauche, un appartement portant le numéro 65, comprenant quatre pièces principales ainsi que les 78/10000^{ème} de la propriété du sol et des parties communes générales.

 - LOT NUMÉRO CENT TRENTE-HUIT (138) : dans le bâtiment T1, au sous-sol, une cave portant le numéro 65, ainsi que les 1/10000^{ème} de la propriété du sol et des parties communes générales.
-
- Qu'en raison du non-paiement des échéances la requérante entend poursuivre la saie immobilière de ces biens,

 - Qu'elle a donc le plus grand intérêt à ce que la désignation de ces biens, édifiés ou en cours d'édification soit effectuée, et qu'elle me requiert d'y procéder.

Déférant à cette réquisition, j'ai procédé ce jour aux constatations suivantes, en vertu des articles R 322-1 et L 322-2 du Code des Procédures Civiles d'Exécution, et en présence de plusieurs membres de la famille SEMEXANT, rendez-vous pris pour ce jour 18h00 ; Monsieur Jean SEMEXANT m'ayant téléphoniquement indiqué être retardé et n'a pu être présent lors des opérations de constat de ce jour, soit :

**DÉPARTEMENT DU VAL D'OISE
ARRONDISSEMENT DE SARCELLES
CANTON ET COMMUNE DE
GARGES-LÈS-GONESSE (95140)
18, RUE AUGUSTE RENOIR
CÔTÉ A (DROITE) - HUITIÈME ÉTAGE
APPARTEMENT PORTE GAUCHE
(EN SORTANT DE L'ASCENSEUR)**

**D) UN APPARTEMENT DE QUATRE PIÈCES
PRINCIPALES, SE DÉVELOPPANT SUR UN UNIQUE
NIVEAU, DIVISÉ EN :**

- Entrée avec penderie

- Pièce de séjour

- Cuisine

- Couloir de distribution avec placard

- Trois chambres, dont une accessible par le séjour

- Salle de bains, avec baignoire et lavabo

- W.C.

Eau, électricité, chauffage collectif

Interphone et portier électrique

L'ensemble paraissant former le Lot n° 18 pour 78/10.000^{ème} des Parties Communes Générales.

**II) UNE CAVE PRIVATIVE, FERMANT PAR PORTE,
SITUEE AU SOUS-SOL DU MEME BATIMENT :**

Paraissant former le Lot n° 138 pour 1/10.000^{ème} des Parties Communes Générales.

OCCUPATION DES LIEUX

Les lieux sont occupés par Monsieur et Madame SEMEXANT, deux enfants et des membres de leur famille.

SYNDIC DE COPROPRIÉTÉ

CABINET FONCIA GIS
26, Rue de Paris
95500 GONESSE

ÉTAT D'ENTRETIEN ET D'AMÉNAGEMENT

Entrée, couloir, W.C.	Peinture sur plafond et murs Carrelage au sol
Pièce de séjour	Peinture sur plafond et murs Carrelage au sol
Cuisine, salle de bains	Peinture au plafond Peinture et faïence murales Carrelage au sol
Chambres 1 et 3	Papier peint sur plafond et murs Parquet au sol

Chambre 2 (attenante au séjour)

Peinture au plafond
Papier peint sur les murs
Carrelage au sol

De façon générale, l'appartement présente un intérieur en état d'usage, avec des revêtements de plafonds, murs et sols anciens et défraîchis.

À l'issue de ces constatations, j'ai personnellement procédé au calcul de la superficie des pièces de l'appartement, conformément aux dispositions de la loi n° 96-1107 du 18 décembre 1996, soit :

SURFACES

ENTRÉE	9,99 m ²
PIÈCE DE SÉJOUR	15,71 m ²
CUISINE	10,01 m ²
COULOIR DE DISTRIBUTION	2,12 m ²
CHAMBRE 1	12,29 m ²
CHAMBRE 2 (attenante au séjour)	9,17 m ²

CHAMBRE 3	9,16 m ²
SALLE DE BAINS	2,63 m ²
W.C.	1,15 m ²

Soit une SURFACE TOTALE relevée de : **72,23 m2 (soixante-douze mètres carrés vingt-trois).**

Et de tout ce qui précède, j'ai dressé le présent Procès-Verbal de Constat de Description avec Métrage pour servir et valoir ce que de droit, auquel se trouvent annexés 3 clichés photographiques de l'ensemble immobilier pris par mes soins.

COÛT : deux cent quatre vingt douze euros et vingt huit centimes.

Nombre de pages : 7 (+ photos)
Taxe Trésor Public : 11,16 euros





06 47 88 11 11
Thierry VIGNON
Vignons
Huissiers de Justice
25 rue de la République
92000 Nanterre
01 47 37 00 00



SCP
Tilens, BLOUCHARI
Viret, FARMER
Huissiers de justice associés
25, rue Paul Bruel
67000 STRASBOURG
03 88 31 10 10